



Refus de reclassement apres aménagement de poste

Par **BOUKORTT**, le **13/09/2008** à **12:34**

bonjour,ma question est la suivante je suis en AT depuis le 21/01/2008 j ai eu ma premiere visite medicale et le medecin a demander un aménagement de poste suite a mon hernie discale ce dernier ne me convient pas du tout .savoir comment faire pour refuser, attendre un courrier de mon employeur me stipulant le nouveau poste ou bien lui envoyer un courrier en le refusant .aie je le droit de refuser ce poste aménage dois je me presenter sur mon lieu de travail malgre mon refus du poste en gros quels sont mes droits et mes devoirs vis a vis d l employeur sans que cela se retourne contre moi sachant que j ai de nouveau projet et je ne veux plus rester dans cette entreprise sans avoir a donner ma demission .merci a vous .